

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 67 (1995)

Heft: 4

Artikel: Colosa : une nouvelle réalisation à Aloys-Fauquez

Autor: Truan, J.-L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COLOSA

UNE NOUVELLE RÉALISATION À ALOYS-FAUQUEZ

La société Colosa, anciennement Le Logement Salubre Lausanne, avait pour principale contrainte d'insérer un immeuble de logements subventionnés (2ppm et 4ppm) sur une parcelle résiduelle route Aloys- Fauquez, à Lausanne, en ordre non contigu. Tâche difficile, vu la configuration du site. Le projet fut présenté fin 1988 à la société. Il se caractérise par une partie d'habitation organisée autour de deux cages d'escaliers et d'une tête traitée différemment et réservée à des bureaux. Ce principe a été conservé tout au long de l'évolution du projet.

LA DÉMARCHE

La forme du terrain, avec une pente importante exposée au Sud, a été un des catalyseurs du projet, comme l'alignement au nord sur la route à fort trafic. C'est autour de ces deux éléments que le projet s'articule : typologiquement, des appartements dont la partie jour (séjour, cuisine) donne au sud et la partie nuit (chambres, wc, bain) donne au nord. Ce parti s'exprime par une façade sud s'ouvrant sur de grands balcons, vers la Cité et les Alpes et par une façade «fermée» au nord avec de petits balcons servant de «tampons» acoustiques avec la route.

Le corps du bâtiment s'articule sur deux entrées, un hall et ses cages d'escaliers distribuant les appartements et deux petites surfaces commerciales, alors que la tête



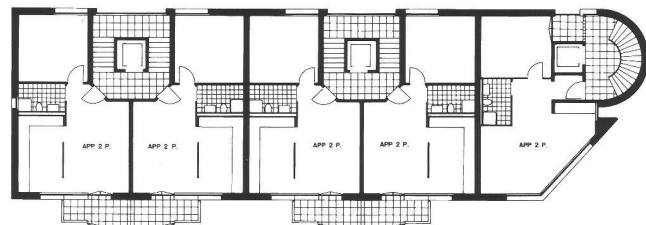
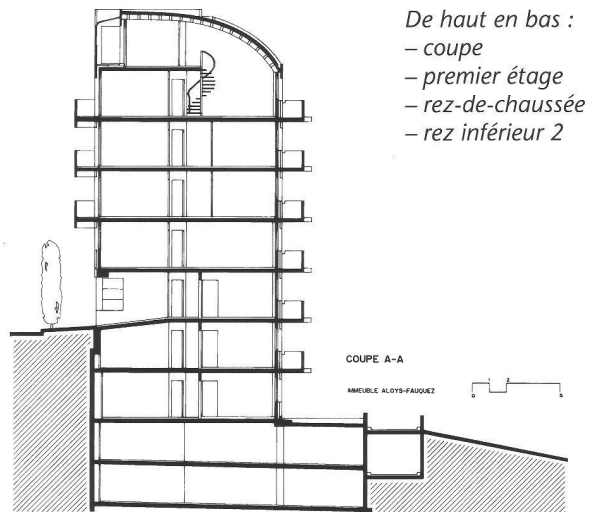
accueille des surfaces de bureaux devenues par la suite des appartements 2ppm. Ceux-ci sont distribués verticalement par une cage d'escalier semi-circulaire avec ascenseur. Ce volume donne au bâtiment une dynamique de tête d'immeuble. En effet, ce cylindre articulé sur la façade sud-Est oblique révèle en perspective décadante, l'élancement du bâtiment implanté dans la pente.

LA FONCTION

Une paroi berlinoise a permis l'excavation du terrain pour deux niveaux de parking et deux niveaux semi-enterrés comprenant chacun deux appartements 2ppm, avec à l'arrière les services, et en tête du bâtiment une surface dépôt ou bureau. Le rez de plain pied sur Aloys-Fauquez abore la même typologie d'appartement, avec le hall d'entrée et deux commerces. Dès le premier étage, les appartements 2, 4 et 6 ppm deviennent traversants. La toiture arrondie n'a pas seulement permis la création de quatre appartements 4 ppm duplex, mais a par sa forme prolongé l'envie de montrer jusqu'au toit l'intégration au site.

MATÉRIALISATION

Sur une structure béton, posée sur la molasse et adossée à la paroi berlinoise, le bâtiment est enveloppé d'une peau ventilée en brique silico-calcaire enserrée par les balcons en béton, verre et métal qui relèvent par ce contraste de matériau la morphologie élancée de l'immeuble. Les façades teintées de saumon par la brique et striées par des bandes de briques lilas qui soulignent les ouvertures, tranquilisent de ses couleurs de pastel, la détermination volumétrique du bâtiment. Alors que l'unité du matériau met en valeur le volume, le chromatisme lui révèle le jeu entre les pleins et les vides. La couverture en cuivre respecte la gamme des teintes. L'intérieur est à dominante blanche, pour les portes, les meubles et les murs qui sont soit crépis dans les espaces de transition ou de service, soit couverts de papier peint pour les espaces privés. Les sols sont revêtus de carrelages grès gris foncé pour les surfaces publiques et beiges pour les lieux privés. Dans les appartements la partie jour avec carrelage est différenciée de la partie nuit avec parquet. La



transition d'un espace à un autre est ainsi constamment traitée par le changement de couleur ou de matériau.

TECHNIQUE

Chauffage au sol, avec alimentation par chauffage urbain. Une cage d'escalier avec ascenseur pour chacune des trois entrées. Un abri protégé au dernier sous-sol. Les locaux techniques CVSE se situent entre les rez inf 2 et sous-sol 1. Alimentation des cuisines en gaz et électricité.

J.-L. Truan
 Architecte

